

AVIS DE CONCOURS

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Ille-et-Vilaine ouvre, pour les collectivités territoriales et établissements publics territoriaux de Bretagne, au titre de l'année 2027, les concours de :

Gardien brigadier de police municipale

Session 2027 – Catégorie C

Nombre de postes ouverts	
Concours externe	45
Premier concours interne	15
Deuxième concours interne	10
Total	70

Conditions d'inscription

Le concours externe est ouvert aux candidats titulaires **d'un titre ou diplôme classé au moins de niveau 3** au sens du répertoire national des certifications professionnelles (CAP, BEP ...) ou d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes dans les conditions fixées par le décret n° 2007-196 du 13 février 2007.

Des dérogations aux conditions de diplôme sont possibles : consulter le site internet www.cdg35.bzh ou le formulaire d'inscription.

Le premier concours interne est ouvert aux agents publics de la fonction publique territoriale **exerçant depuis au moins deux ans, au 1er janvier 2027**, des fonctions d'agent de surveillance de la voie publique.

Les candidats devront être **en position d'activité à la date de clôture des inscriptions, soit le 29 octobre 2026 pour cette session 2027**.

Le deuxième concours interne est ouvert aux agents publics mentionnés au 3° de l'article L.4145-1 du code de la défense et à l'article L.411-5 du code de la sécurité intérieure **exerçant depuis au moins deux ans, au 1er janvier 2027**.

Ces agents sont :

- Les volontaires des armées, en service au sein de la gendarmerie nationale (3° de l'article L.4145-1 du code de la défense),
- Les agents âgés de 18 ans à moins de 30 ans, recrutés en qualité de contractuels de droit public pour une période de 3 ans, renouvelable une fois par reconduction expresse, afin d'exercer des missions d'adjoints de sécurité auprès des fonctionnaires des services actifs de la police nationale (article L.411-5 du code de la sécurité intérieure).

Les candidats devront être **en position d'activité à la date de clôture des inscriptions, soit le 29 octobre 2026 pour cette session 2027**.

Période d'inscription

1-Préinscription du 15 septembre 2026 au 21 octobre 2026 inclus, 23 h 59 dernier délai (heure métropolitaine).	2-Validation de l'inscription en ligne du 15 septembre 2026 au 29 octobre 2026 inclus, 23 h 59 dernier délai (heure métropolitaine).
Une <u>préinscription en ligne</u> sera ouverte : - sur le site du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine : http://www.cdg35.bzh - par l'intermédiaire du portail national : www.concours-territorial.fr La préinscription en ligne générera automatiquement un formulaire d'inscription ainsi que l'espace sécurisé propre à chaque candidat.	Attention : la préinscription effectuée par le candidat sur le site Internet ne sera considérée comme inscription définitive que lorsque le candidat aura validé son inscription en ligne, à partir de son espace sécurisé. En l'absence de validation d'inscription dans les délais (soit au plus tard le 29 octobre 2026, 23 h 59 dernier délai), la préinscription en ligne du candidat sera annulée. Le candidat déposera de manière dématérialisée l'ensemble des pièces justificatives requises (celles nécessaires à l'instruction des conditions d'inscription, ainsi que le dossier individuel) sur son espace sécurisé.

Dates et lieux des épreuves

Épreuves écrites d'admissibilité	Épreuves d'admission
Les épreuves écrites d'admissibilité se dérouleront le 13 mai 2027, au parc des expositions de Vitré (35) et/ou au parc des expositions de l'Aumallerie à la Selle en Luitré (35) et au siège du Centre de Gestion à Thorigné-Fouillard (35), notamment pour les candidats bénéficiant d'un aménagement d'épreuves accordé par un médecin agréé.	Les épreuves physiques se dérouleront courant du 2ème semestre 2027, en Ille-et-Vilaine (35) Les tests psychotechniques auront lieu le 7 octobre 2027, en Ille-et-Vilaine (35) L'épreuve orale d'admission se tiendra courant du 2ème semestre 2027, au siège du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine à Thorigné-Fouillard (35)

Le détail des épreuves peut être consulté sur la brochure du concours, disponible sur le site du [CDG 35](http://CDG35), organisateur de l'opération.

Pour plus d'information : concours.gbpm@cdg35.bzh